



N° 23/CA/05/001

REPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Service des Campings Municipaux

Séance du 12 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 12 mai, à dix heures 30 minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance sous la Présidence de **Monsieur Gérard CANOVAS**, Président.

Collège d'élus : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, M. FERNANDEZ,
M. CALAS, M. MERIEAU, M. LARY,

Absent(e)s : M. DORLEANS, Mme DUMAS,

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Monsieur Didier CALAS

Objet n° 1 : Approbation du Compte de gestion de l'exercice 2022 du Budget « EPIC Service des Campings »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté de décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux établissements publics industriels et commerciaux à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Après s'être fait présenter :

- Le budget Primitif de l'exercice 2022, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, les bordereaux de mandats et les bordereaux de titres de recettes ;
- Le Compte de Gestion du Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, établis au titre de la comptabilité principale ;

- Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de sortie de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;
- Considérant que toutes les opérations sont régulières et que tous les comptes sont exacts dans leurs résultats ;
- Statuant sur :
 1. L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 2. L'exécution du Budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
 3. La comptabilité des valeurs inactives

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration :

- De déclarer que le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du budget « EPIC-Service des Campings », dressé par le Trésorier Principal au titre de la comptabilité principale du Service des Campings, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le Compte de Gestion 2022 du Budget « EPIC-Service des Campings » dressé par le Trésorier Principal.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil D'Administration de délibérer.

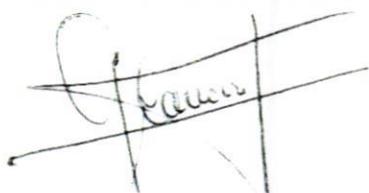
Le Conseil d'Administration après avoir délibéré vote à :

UNANIMITE

- **Approuve** l'exposé de son Président,
- **Déclare** que le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du budget « EPIC-Service des Campings », dressé par le Trésorier Principal au titre de la comptabilité principale du Service des Campings, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.
- **Approuve** le Compte de Gestion 2022 du Budget « EPIC-Service des Campings » dressé par le Trésorier Principal
- **Dit que** copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

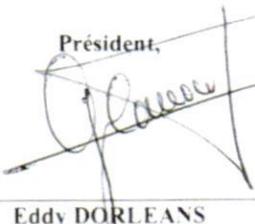
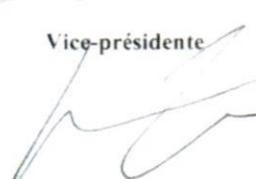
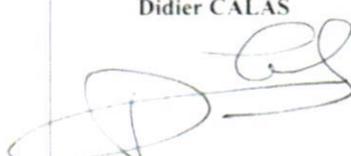
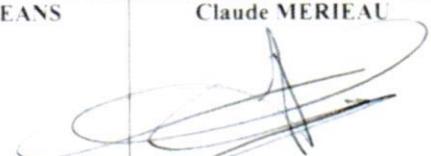
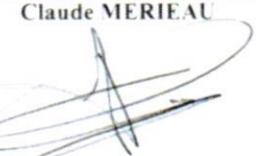
Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le 22 Mai 2023
Le Président, Gérard CANOVAS



Publiée et exécutoire, le 31 Mai 2023
Le Président, Gérard CANOVAS



<p>Gérard CANOVAS Président,</p> 	<p>Brigitte LANET Vice-présidente</p> 	<p>Angel FERNANDEZ</p> 	<p>Didier CALAS</p> 
<p>Eddy DORLEANS</p> 	<p>Claude MERIEAU</p> 	<p>Pierre LARY</p> 	<p>Cathy DUMAS</p>